

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

26 SEPTEMBRE 2023

RELEVE DE DECISIONS

Y ASSISTAIENT:

Mesdames BUCINA – DE BRUIN – DELOT M. – DEROUELLE – ETIENNE – GUILLOT – SCHWENTER – SEUVRE – TRIPIER (suppléante de M. DELAGNEAU G.)

Messieurs ALLARD (suppléant de Mme BOUROTTE) - BAILLET - BIOT - BLANCHET - BLAUVAC - BOUCHERON - CARRA - CHEVALIER - DELAGNEAU J.-L. - DELAGNEAU D. - DELOT - FERRAG - FOURNIER - FOURREY - GAILLOT S. - GUINET-BAUDIN - HENRY - JUSSOT - LEPRUN - MATIVET - MORLE - MORINIERE - PARIGOT - PORCHER - ROUSSELLE - TIRARD.

ETAIENT ABSENTS ET REPRESENTES:

Messieurs CORNIOT, MAILLARD, QUERET et Madame BERRICHI

ETAIENT ABSENTS:

Mesdames TISON, DELCROIX et Messieurs CLERIN, COURSIMAULT, DELAVAULT, GAILLOT, HARIOT, QUOIRIN, RAMON

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES - FOND DE CONCOURS - Attribution

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

APPROUVE l'attribution des fonds de concours suivants :

COMMUNES	Type d'investissement	COUT TOTAL	TAUX D'INTERVENTION	MONTANT DU FONDS DE CONCOURS
BUTTEAUX	AMENAGEMENT DE LA COUR MOURLON	45 736 € HT	50 %	9 000 € (*)
Esnon	RENOUVELLEMENT DE 3 POTEAUX INCENDIE	7 010 HT	50 %	3 505 €

(*)Plafond d'enveloppe dédiée à la commune

AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ENTREPRISES – AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE – SARL 6MIK

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

• ACCORDE une subvention d'investissement de de 5 000 € à la Sarl 6MIK, pour la construction d'un bâtiment industriel, d'un cout global de 1 161 000 € HT sur la commune de Brienon sur Armançon.

• AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention à venir avec l'entreprise

ENVIRONNEMENT – DECHETS – RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DECHETS – ANNEE 2022

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

• ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité de service DECHETS pour l'année 2022.

ENVIRONNEMENT – DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES – EXONERATION DE LA TAXE D'ENLEVEMENS DES ORDURES MENAGERES (TEOM) 2024

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** la liste des contribuables exonérés de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, telle que jointe en annexe pour l'année 2024,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération

ENVIRONNEMENT – DECHETS – GROUPEMENT DE COMMANDE – ACHATS DE COMPOSTEURS

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- APPROUVE sous réserve de l'obtention d'un prix inférieur à celui obtenu directement par la Communauté de communes Serein et Armance, et sous réserve de l'obtention d'un délai de livraison inférieur à 6 mois, la convention constitutive du groupement de commandes, jointe, désignant le Syndicat des Déchets Centre Yonne comme coordonnateur du groupement et l'habilitant à attribuer, signer et notifier les marchés publics selon les modalités fixées dans cette convention
- AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention constitutive du groupement de commandes, sous réserve de l'obtention d'un prix inférieur à celui obtenu directement par la Communauté de communes Serein et Armance, et sous réserve de l'obtention d'un délai de livraison inférieur à 6 mois, ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération;
- **DECIDE** que les dépenses inhérentes à la mise en œuvre du groupement et de ces procédures seront imputées sur le budget de l'exercice correspondant

ENVIRONNEMENT – DECHETS – CONVENTION ECO-ORGANISME – Société Eco TLC « Refashion »

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- APPROUVE la convention jointe en annexe avec la société Eco TLC, de nom commercial
 « Refashion »
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération dont la signature de la convention.

ENVIRONNEMENT – SPANC – RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – ANNEE 2022

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

• **ADOPTE** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif pour l'année 2022.

SERVICE A LA POPULATION – SANTE – BOURSE AUX ETUDIANTS ET CONTRAT D'ENGAGEMENT D'EXERCICE POUR LES ETUDIANTS EN MEDECINE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 0 voix contre, 1 abstention (M. MORINIERE) et 39 voix pour

- APPROUVE les contrats d'engagement d'exercice, joints en annexe, à conclure entre des étudiants et la Communauté de communes Serein et Armance annexé à la présente en fonction des besoins identifiés dans le projet de santé territorial,
- AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération dont :
 - la signature d'un contrat d'engagement d'exercice avec Mme Katharina CHAUVET pour l'installation d'une psychologue sur le territoire communautaire au sein d'une maison de santé ou assimilée
 - la signature d'un contrat d'engagement d'exercice avec Mme Svetlana AUBRY pour l'installation d'une orthophoniste sur le territoire communautaire au sein d'une maison de santé ou assimilée
- INSCRIT au budget les dépenses correspondantes.

SERVICE A LA POPULATION – CULTURE – ECOLE DE MUSIQUE – MISE A DISPOSITION DES LOCAUX – ASSOCATION CREATIONS INSOLITES

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- AUTORISE la mise à disposition de l'auditorium et de ses annexes (loge, espaces communs et sanitaires) à l'association Créations Insolites l'après-midi et la soirée du mercredi 18 octobre 2023 pour une conférence sur la musique de film et un concert de François STAAL;
- AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération dont la convention de mise à disposition.

SERVICE A LA POPULATION – ASSOCIATIONS – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 0 voix contre, 2 abstentions (Mrs FERRAG et BLAUVAC) et 38 voix pour

• ATTRIBUE la subvention suivante :

Politique	Structure	Détail action 2023	Budget global 2023	Demande subvention 2023
CULTURE	FEDERATION FRANÇAISE DE			
ANIMATION	Jeux de Dames	Championnat de France	6 540 €	500 €

 AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

RESSOURCES PRINCIPALES - BUDGET PRINCIPAL - DM N° 3

SECTION DE FONCTIONNEMENT

• Dépenses de Fonctionnement :

657381 – Subvention HOTEL DE L'EST 10 000.00 €
 023 – Virement à la section d'investissement 115 000.00 €
 611 – Prestations de service - 187 519.00 €
 739118 - Prélèvement THp ETAT 62 519.00 €

<u>Total</u>: 0.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

• Dépenses d'Investissement :

20415342 – Subvention CENTRE AQUATIQUE
 20415342 – Subvention HOTEL DE L'EST
 80 000.00 €
 35 000.00 €

Total: 115 000.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

· Recettes d'Investissement :

- 021 – Virement à la section de fonctionnement 115 000.00 €

<u>Total</u>: 115 000.00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 0 voix contre, 1 abstention (Mr CARRA) et 39 voix pour

• APPROUVE cette décision modificative.

RESSOURCES INTERNES - BUDGET ANNEXE DE L'HOTEL DE L'EST - DM N°2

SECTION DE FONCTIONNEMENT

• Dépenses de Fonctionnement :

- 61521 – Bâtiments publics 10 000.00 €

<u>Total</u>: 10 000.00 €

• Recettes de Fonctionnement :

74 – Subvention exploitation BUDGET PRINCIPAL 10 000.00 €

Total: 10 000.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'Investissement :

- 2135 – Installations et agencements 35 000.00 €

Total: 35 000.00 €

• Recettes d'Investissement :

1315 – Subvention exploitation BUDGET PRINCIPAL 35 000.00 €

<u>Total</u>: 35 000.00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 0 voix contre, 1 abstention (Mr CARRA) et 39 voix pour

APPROUVE cette décision modificative.

RESSOURCES INTERNES - BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE - DM N° 3

SECTION DE D'INVESTISSEMENT

• Dépenses d'Investissement :

- 2313 – Constructions 80 000.00 €

Total: 80 000.00 €

Recettes d'Investissement :

- 1315 – Subvention BUDGET PRINCIPAL 80 000.00 €

<u>Total</u>: 80 000.00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

• APPROUVE cette décision modificative.

RESSOURCES INTERNES – BUDGET ANNEXE – ESPACE D'ACTIVITES PORTE OUEST – DM N° 1

SECTION DE FONCTIONNEMENT

• Dépenses de Fonctionnement :

- 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections - 45 000.00 €

<u>Total</u>: - 45 000.00 €

• Recettes de Fonctionnement :

- 775 – Produits de cessions d'immobilisations - 45 000.00 €

Total: - 45 000.00 €

SECTION DE D'INVESTISSEMENT

• Recettes d'Investissement :

- 024 – Produits de cessions d'immobilisations 45 000.00 € - 040 – 2115 – Terrains bâtis - 45 000.00 €

<u>Total</u>: 0.00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

• APPROUVE cette décision modificative.